



Assemblée générale

Distr. générale
15 mai 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 76 a) de la liste préliminaire**

Les océans et le droit de la mer

Rapport sur les travaux du Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques

Lettre datée du 10 mai 2012, adressée au Président de l'Assemblée générale par les Coprésidents du Groupe de travail spécial plénier

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur les travaux du Groupe de travail spécial plénier, qui contient à la section II les recommandations qu'il a approuvées à l'intention de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. En application du paragraphe 208 de la résolution 66/231 de l'Assemblée générale, le Groupe de travail spécial plénier s'est réuni au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 23 au 27 avril 2012.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du rapport comme document de l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Les océans et le droit de la mer ».

(Signé) Donatus Keith St. Aimee

(Signé) Gonçalo da Motta

* Nouveau tirage pour raisons techniques (14 décembre 2012).

** A/67/50.



Rapport du Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques

I. Rapport du Groupe de travail spécial plénier

1. La troisième réunion du Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, convoquée conformément au paragraphe 208 de la résolution 66/231 de l'Assemblée générale, a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 23 au 27 avril 2012.

2. Le Président de l'Assemblée générale a nommé Donatus Keith St. Aimee (Sainte-Lucie) et Gonçalo da Motta (Portugal) Coprésidents de la réunion. Patricia O'Brien, Secrétaire générale adjointe aux affaires juridiques, Conseiller juridique, a fait des observations liminaires au nom du Secrétaire général.

3. Les représentants de 67 États Membres et de 11 organes intergouvernementaux et autres, ainsi que de 2 organisations non gouvernementales ont assisté à la réunion¹.

4. Les membres du Groupe d'experts créé en application du paragraphe 209 de la résolution 65/37 A de l'Assemblée dont les noms suivent ont également assisté à la réunion : Enrique Marschoff (Argentine); Peter Harris (Australie); Lorna Inniss (Barbade); Saskia Van Gaever (Belgique); Jake Rice (Canada); Patricio Bernal (Chili); Juying Wang (Chine); George Martin (Estonie); Peyman Eghtesadi-Araghi (Iran, République islamique d'); Sean O. Green (Jamaïque); Renison Ruwa (Kenya); Chul Park (République de Corée); Joshua Tuhumwire (Ouganda); et Alan Simcock (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

5. La documentation suivante a été mise à la disposition des participants à la réunion : a) ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté et projet de structure de la réunion comprenant l'organisation proposée des travaux; b) note du Groupe d'experts et plan général proposé pour la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin par le Mécanisme, établi par le Groupe d'experts; c) projet de mandat et de méthodes de travail du Groupe d'experts; d) rapport sur l'inventaire préliminaire des capacités à renforcer pour les évaluations, établi par le secrétariat du Mécanisme; et e) projet de calendrier révisé de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin par le Mécanisme.

6. Le 23 avril 2012, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour (annexe I du présent rapport) et approuvé l'organisation des travaux, telle que proposée par les Coprésidents. Au cours de son débat de fond, le Groupe de travail a pris note du rapport du bureau du Groupe de travail spécial plénier² ainsi que des résumés des

¹ La liste complète des participants est disponible sur le site Web de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat (www.un.org/Depts/los/global_reporting/global_reporting.htm).

² Le Bureau est composé des États Membres ci-après : Argentine, Bulgarie, Chili, Chine, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Ghana, Grèce, Kenya, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Ukraine.

ateliers organisés sous les auspices des Nations Unies à Santiago (Chili) du 13 au 15 septembre 2011 et à Sanya (Chine) du 21 au 23 février 2012, pour appuyer le Mécanisme.

7. Le Directeur de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer a rendu compte de la position du fonds d'affectation spéciale créé pour financer les activités menées au titre du premier cycle quinquennal du Mécanisme. Il a été rappelé aux délégations que sans financement additionnel, il ne serait pas possible de fournir aux experts une assistance financière pour leur permettre d'assister aux futures réunions du Mécanisme.

8. Le 25 avril 2012, le Groupe de travail a examiné le processus de préparation de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin, y compris la nécessité de finaliser les directives à l'intention des contributeurs figurant à l'annexe B de la série de propositions formulées par le Groupe d'experts³; la coordination avec d'autres mécanismes chargés d'évaluer l'état du milieu marin; la simplification de la procédure d'inscription sur la liste de réserve d'experts; l'identification de coordonnateurs pour améliorer la communication; et le projet de calendrier révisé pour la préparation de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin. Les membres du bureau ont été priés de mobiliser les États au sein de leurs groupes régionaux et d'encourager les nominations d'experts pour inscription sur la liste de réserve dans les meilleurs délais.

9. Le 26 avril 2012, le Groupe de travail a examiné les besoins de communication ainsi que la gestion des données et de l'information pour le Mécanisme. La réunion a abordé le développement du site Web du Mécanisme, y compris son statut juridique, son contenu, son fonctionnement et sa maintenance, ainsi que les coûts y afférents et la nécessité d'un financement. Le Groupe de travail a également pris note du rapport sur l'inventaire préliminaire des capacités à renforcer pour réaliser les évaluations.

10. Le dernier jour de la réunion, à la demande de certaines délégations, le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Achim Steiner, en sa qualité de Chef du Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, a fait un exposé au Groupe de travail, par liaison vidéo depuis Nairobi, sur l'initiative du Secrétaire général en faveur d'un pacte pour les océans. L'exposé avait pour but de préciser la portée de l'initiative et dans quelle mesure elle recoupe le Mécanisme. Lors du débat qui a suivi, certaines délégations ont posé des questions sur l'initiative, y compris sur son mandat, et insisté sur la nécessité de la transparence.

11. À l'issue de consultations informelles tenues lors de la réunion, le 27 avril 2012, le Groupe de travail a adopté le plan général proposé pour la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin par le Mécanisme (annexe II au présent rapport) ainsi que le mandat et les méthodes de travail du Groupe d'experts chargé du Mécanisme (annexe III). Le même jour, le Groupe de travail a pris note du projet de calendrier révisé de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin par le Mécanisme (annexe IV).

³ Disponible à l'adresse www.un.org/Depts/los/global_reporting/global_reporting/Set_of_options.pdf.

12. Sur la base de ces débats, le Groupe de travail a adopté les recommandations à l'Assemblée générale présentées à la section II du présent rapport. Il a recommandé de tenir sa prochaine réunion en 2013.

13. Le 10 mai 2012, les Coprésidents ont transmis le présent rapport au Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

II. Recommandations du Groupe de travail spécial plénier à la soixante-septième session de l'Assemblée générale

14. Le Groupe de travail spécial plénier soumet les recommandations ci-après à l'Assemblée générale.

1) Le Groupe de travail spécial plénier recommande à l'Assemblée générale d'adopter :

a) Le plan général proposé pour la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin par le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (annexe II au présent rapport);

b) Le mandat et les méthodes de travail du Groupe d'experts chargé du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (annexe III).

2) Le Groupe de travail spécial plénier recommande à l'Assemblée générale de prendre note :

a) Du projet de calendrier révisé de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin par le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (annexe IV);

b) Des résumés des ateliers tenus à Santiago (Chili) du 13 au 15 septembre 2011 et à Sanya (Chine) du 21 au 23 février 2012⁴;

c) Du rapport sur l'inventaire préliminaire des capacités à renforcer pour les évaluations (annexe V).

3) Le Groupe de travail spécial plénier prie instamment le Groupe d'experts de finaliser les directives à l'intention des contributeurs dans les meilleurs délais et, sous réserve de l'approbation du Groupe de travail spécial plénier ou de son bureau, d'autoriser les experts inscrits sur la liste de réserve à s'atteler dès que possible aux préparatifs de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin.

4) Le Groupe de travail spécial plénier recommande à l'Assemblée générale de demander aux membres du Groupe d'experts qui ont siégé pendant la première phase du premier cycle d'évaluation conformément au paragraphe 209 de la résolution 65/37 A de l'Assemblée générale de continuer de le faire pour la deuxième phase du premier cycle d'évaluation.

⁴ Disponible à l'adresse suivante : www.un.org/Depts/los/global_reporting/global_reporting.htm.

5) Le Groupe de travail spécial plénier recommande à l'Assemblée générale d'inviter les États et les organismes visés au paragraphe 213 de la résolution 66/231 de l'Assemblée de faire tout leur possible pour répondre promptement aux communications reçues du secrétariat du Mécanisme et du Groupe d'experts.

6) Le Groupe de travail spécial plénier recommande que l'avant-projet de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin soit transmis aux États Membres pour observations, et que le Groupe d'experts révise cette première évaluation en tenant compte des observations reçues. Une fois révisé, l'avant-projet serait soumis au bureau du Groupe de travail spécial plénier accompagné des observations reçues. Sur approbation du bureau, la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin serait communiquée au Groupe de travail spécial plénier pour examen et à l'Assemblée générale pour adoption.

7) Le Groupe de travail spécial plénier recommande à l'Assemblée générale de prendre note de la nécessité d'évaluer le renforcement des capacités dans le contexte du Mécanisme. Le Groupe de travail spécial plénier devrait, à sa prochaine réunion, examiner plus en détail les moyens de contribuer à la promotion et à l'amélioration du renforcement des capacités par la coopération internationale en exploitant pleinement les possibilités et modalités disponibles à cet effet.

8) Le Groupe de travail spécial plénier recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de porter l'inventaire préliminaire des capacités à renforcer pour les évaluations à l'attention des États Membres et des chefs des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies et autres organismes intergouvernementaux compétents dont les activités portent sur le renforcement des capacités pour l'évaluation de l'état du milieu marin, y compris ses aspects socioéconomiques, ainsi que des institutions financières, en les invitant à fournir des informations pour ledit inventaire concernant les possibilités et les modalités existantes de renforcement des capacités pour les évaluations.

9) Le Groupe de travail spécial plénier recommande à l'Assemblée générale d'examiner tout besoin de renforcement des capacités de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, dans le cadre de ses fonctions de secrétariat du Mécanisme.

10) Le Groupe de travail spécial plénier recommande à l'Assemblée générale de prendre note avec satisfaction des contributions versées au fonds de contributions volontaires visant à appuyer les activités menées au titre du premier cycle quinquennal du Mécanisme, se déclare profondément préoccupé du peu de ressources dont dispose ce fonds et invite instamment les États Membres, les institutions financières internationales, les organismes donateurs, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les personnes physiques et morales à verser des contributions financières aux fonds créés par la résolution 64/71 de l'Assemblée générale en son paragraphe 183, et à apporter autrement leur concours au Mécanisme.

11) Le Groupe de travail spécial plénier recommande que sa prochaine réunion se tienne en 2013.

Annexe I

Ordre du jour de la troisième réunion du Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Rapport du bureau du Groupe de travail spécial plénier.
5. Ateliers organisés à l'appui de la première phase du premier cycle du Mécanisme.
6. Examen du plan général révisé pour la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin par le Mécanisme.
7. Examen du projet de mandat et méthodes de travail du Groupe d'experts du Mécanisme.
8. Processus de préparation de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin par le Mécanisme.
9. Besoins en matière de communication et gestion des données et de l'information pour le Mécanisme.
10. Examen de l'inventaire préliminaire des possibilités et moyens disponibles pour renforcer les capacités aux fins des évaluations.
12. Questions diverses.
13. Clôture de la réunion.

Annexe II^a

Plan général pour la première Évaluation mondiale intégrée^b de l'état du milieu marin par le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques^c

Partie I Résumé

Cette partie ne devrait pas suivre la présentation du rapport principal, mais en souligner les principales conclusions. Elle visera à mettre en lumière :

- a) La manière dont l'évaluation a été réalisée;*
- b) L'évaluation globale de l'empreinte de l'homme sur les océans et la valeur générale des océans pour l'homme;*
- c) Les principales menaces qui pèsent sur le milieu marin et sur le bien-être économique et social de l'homme;*
- d) Les besoins en matière de renforcement des capacités et les méthodes efficaces pour y répondre;*
- e) Les principales lacunes en matière de connaissances et les moyens possibles d'y remédier.*

Partie II Le cadre de l'évaluation

Chapitre 1 La planète : les océans et la vie

Ce chapitre proposera une présentation générale du rôle des océans et des mers dans la vie de la planète, de la manière dont ils fonctionnent et de leurs liens avec les êtres humains.

Chapitre 2 Mandat, sources d'information et méthodes de travail

2.A Objectifs, portée et mandat du Mécanisme, tels qu'approuvés par l'Assemblée générale.

-
- ^a La présente annexe expose le plan général tel qu'il a été adopté par le Groupe de travail spécial plénier lors de sa troisième réunion (du 23 au 27 avril 2012), dont les chapitres seront numérotés consécutivement.
 - ^b Dans ce contexte, le terme « intégrée » désigne l'évaluation des répercussions des différents facteurs d'agression ainsi que l'examen de leurs effets cumulés sur les écosystèmes marins, c'est-à-dire les conséquences globales des nombreux processus et activités qui se superposent dans le temps et dans l'espace.
 - ^c La première Évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin ne comprendra aucune analyse des politiques.

2.B Justification du Mécanisme et de la nécessité de réaliser des évaluations systématiques de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (explique notamment ce qui est nouveau dans la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin).

2.C Questions de caractère général liées à la collecte de données environnementales, économiques et sociales sur les océans, les mers et leurs utilisations par l'homme, y compris les agrégats nationaux, régionaux et mondiaux, l'analyse des informations et des données, l'assurance de la qualité des données et l'accès à l'information.

2.D Description des procédures convenues pour procéder à la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin et de la manière dont elles ont été appliquées, notamment pour ce qui est de la façon d'aborder l'interaction entre les sphères scientifiques et politiques, de la sélection des participants, des choix effectués pour déterminer les états de référence, de la description et de la classification des éléments d'incertitude et de l'assurance de la qualité des données.

Partie III

Évaluation des principaux services rendus par les écosystèmes du milieu marin (autres que les services d'approvisionnement)^d

Dans cette partie, plusieurs chapitres s'inspireront largement des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'objectif étant de tirer parti des travaux du Groupe ainsi que du cadre fourni par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et non de faire double emploi avec eux ou de les remettre en question.

Chapitre 3

Compréhension scientifique des services fournis par les écosystèmes

État des lieux de la compréhension scientifique des services rendus par les écosystèmes, y compris en matière de collecte de données, de gestion de l'information, de disparités entre les différentes parties du monde et de besoins en matière de recherche.

Chapitre 4

Le rôle des océans dans le cycle hydrologique

4.A Interactions entre eau de mer et eau douce dans le cycle hydrologique : taux de renouvellement et son évolution, quantités d'eau douce déversées dans la mer et interaction entre eau douce et eau salée, notamment pour ce qui est des incidences sur le milieu marin des variations de ces quantités résultant de l'évolution des calottes glaciaires continentales et des glaciers ainsi que des changements anthropiques (construction de barrages, prélèvement d'eau accru, etc.), réduction de la couverture de glace et changements du niveau des mers.

^d La nourriture, qui fait l'objet de la partie IV (Évaluation des questions intersectorielles : sécurité alimentaire et salubrité des aliments), constitue le principal service d'approvisionnement assuré par les océans. Les autres services sont traités dans la partie V (Évaluation des autres activités humaines en milieu marin).

4.B Incidences environnementales, économiques et sociales de l'échauffement des océans, de la montée du niveau des mers, notamment pour la sécurité et les pays de faible altitude, et des changements anthropiques et autres touchant les quantités d'eau douce qui se déversent dans les mers.

4.C Composition chimique de l'eau de mer : salinité et teneur en nutriments des différentes masses d'eau et évolution de ces facteurs.

4.D Incidences environnementales, économiques et sociales des variations de la salinité et de la teneur en nutriments.

4.E Rôle des océans dans le transfert de la chaleur : échauffement des océans, influence générale des océans sur la température de la surface terrestre et les schémas de circulation, oscillations océaniques et El Niño et phénomènes analogues.

4.F Incidences environnementales, économiques et sociales des changements de température des océans et des principaux phénomènes d'oscillation thermique.

Chapitre 5

Échanges océan-atmosphère

5.A Rôle des mers dans la régulation des flux atmosphériques et des concentrations en oxygène et en dioxyde de carbone (production d'oxygène, séquestration du dioxyde de carbone) : rôle des mers et des océans comme puits de carbone et questions liées au maintien ou au renforcement de ce rôle.

5.B Ampleur et importance de l'industrie charbonnière.

5.C Phénomènes météorologiques liés aux océans : ouragans et typhons, pluies de mousson et alizés.

5.D Incidences environnementales, économiques et sociales des tendances en matière de phénomènes météorologiques, notamment des changements dans la fréquence et l'intensité des tempêtes, et leurs effets sur les mers recouvertes de glace pendant une grande partie de l'année et sur les collectivités qui en sont tributaires ainsi que sur les petits États insulaires en développement.

5.E Acidification de l'océan : degré et ampleur de l'acidification de l'océan résultant des activités humaines (y compris blanchiment des coraux).

5.F Incidences environnementales, économiques et sociales des tendances en matière d'acidification de l'océan (avec renvois à la partie IV sur l'évaluation des questions intersectorielles : sécurité alimentaire et salubrité des aliments).

Chapitre 6

Production primaire, cycle des nutriments, couche superficielle et plancton

6.A Répartition de la production primaire à travers le monde : raisons de la répartition actuelle, facteurs influençant le cycle des nutriments ainsi que la variabilité et la résilience de la base du réseau trophique et changements connus et prévus, notamment changements du rayonnement ultraviolet dus aux problèmes qui touchent la couche d'ozone.

6.B Couche superficielle et plancton : rôle de la couche superficielle, facteurs déterminants et variations parmi les espèces de plancton.

6.C Incidences environnementales, économiques et sociales des tendances de la production primaire et d'autres facteurs liés à la variabilité et à la résilience naturelles de la base du réseau trophique (avec renvois à la partie IV sur l'évaluation des questions intersectorielles : sécurité alimentaire et la salubrité des aliments).

Chapitre 7 **Production de carbonates d'origine marine**

Rôle de la production de carbonates d'origine marine dans la formation des atolls et des plages et incidences possibles de l'acidification de l'océan.

Chapitre 8 **Services esthétiques, culturels, religieux et spirituels fournis par les écosystèmes du milieu marin**

Importance des interactions entre les hommes et les océans sur les plans esthétique, culturel, religieux et spirituel, notamment pour ce qui est des obsèques en mer, et manière dont ces interactions peuvent être perturbées par d'autres changements. Cette partie renverra aussi au chapitre 27 (Tourisme et loisirs).

Chapitre 9 **Conclusions sur les principaux services rendus par les écosystèmes (autres que les services d'approvisionnement)**

Résumé des questions principales, notamment des besoins en matière de renforcement des capacités et des déficits d'information, tels que définis aux chapitres 3 à 8.

Partie IV **Évaluation des questions intersectorielles : sécurité alimentaire et salubrité des aliments**

Cette partie s'inspirera largement des évaluations réalisées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'objectif étant de tirer parti des travaux de l'Organisation, non de faire double emploi avec eux ou de les remettre en question.

Chapitre 10 **Les mers et les océans en tant que sources de nourriture**

Importance de la dépendance alimentaire des êtres humains à l'égard des mers et des océans et ampleur des pressions exercées par l'accroissement de la demande, disparités entre les différentes régions du monde et mesure dans laquelle certaines d'entre elles sont tributaires d'autres pour s'approvisionner en poissons et en fruits de mer, et contribution des ressources biologiques marines à la sécurité alimentaire.

Chapitre 11 **Pêches de capture**

11.A Stocks de poissons et de fruits de mer pêchés à des fins commerciales : état actuel des stocks de poissons et de fruits de mer exploités à des fins commerciales,

facteurs les affectant, y compris la pêche, et importance de cette activité économique (pêche commerciale à grande échelle, pêche artisanale et pêche sportive^e).

11.B Autres stocks de poissons et de fruits de mer : état actuel des stocks de poissons et de fruits de mer exploités pour la pêche artisanale ou de subsistance, importance en termes de moyens de subsistance et état actuel des stocks halieutiques n'étant actuellement pas exploités.

11.C Incidences des pêches de capture (pêche commerciale à grande échelle, pêche artisanale et pêche de subsistance) sur les écosystèmes marins en raison de leurs effets sur le réseau trophique, des captures accidentelles (poissons, mammifères, reptiles et oiseaux marins) et de l'utilisation de divers engins et méthodes de pêche, et notamment les répercussions des rejets et des équipements de pêche perdus ou abandonnés sur les autres espèces sauvages.

11.D Effets de la pollution sur les ressources biologiques marines : effets possibles de la pollution chimique et radioactive sur les stocks de ressources biologiques marines utilisées pour l'alimentation et risques potentiels découlant d'une telle pollution.

11.E Pêche illégale, non déclarée et non réglementée^f : échelle, emplacement et effets sur les stocks halieutiques.

11.F Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g des pêches de capture.

11.G Projections de l'état des stocks de poissons et de fruits de mer pour les 10 prochaines années à la lumière de tous les facteurs pertinents.

11.H Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour exercer des activités de pêches de capture, en évaluer les aspects environnementaux, économiques et sociaux et déterminer l'état et les tendances des ressources biologiques marines.

Chapitre 12 **Aquaculture**

12.A Ampleur et répartition de l'aquaculture : emplacement des activités aquacoles, espèces élevées, importance économique et contribution à la sécurité alimentaire.

12.B Intrants et effets de l'aquaculture : besoin d'espace côtier et demande en farine de poissons issus des pêches de capture.

12.C Pollution et contamination découlant de l'aquaculture : utilisation de produits chimiques et interactions entre les stocks sauvages et ceux échappés des fermes aquacoles.

12.D Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g de l'aquaculture.

^e Voir également le chapitre 27 (Tourisme et loisirs) sur la pêche sportive.

^f Telle que définie dans le Plan d'action international de la FAO visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

^g La première Évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin ne comprendra aucune analyse des politiques.

12.E Projections concernant le rôle de l'aquaculture pour les 10 prochaines années à la lumière de tous les facteurs pertinents.

12.F Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour exercer des activités aquacoles et en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Chapitre 13

Reproduction des stocks halieutiques

13.A Reconstitution des stocks appauvris par le biais du pacage marin et de la remise en liberté de poissons provenant d'écloseries.

13.B Transplantation de ressources biologiques marines dans des écosystèmes différents.

13.C Effets de la reproduction artificielle sur les écosystèmes naturels.

13.D Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g de la reproduction des stocks halieutiques.

13.E Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour exercer des activités liées à la reproduction des stocks halieutiques et en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Chapitre 14

Algues et autres aliments provenant de la mer

14.A Volume, lieux de récolte et importance des aliments provenant de la mer, autres que les poissons et les fruits de mer, et évolution projetée au cours des 10 prochaines années.

14.B Effets potentiels des récoltes d'algues et d'autres aliments provenant de la mer.

14.C Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g de la récolte d'algues et d'autres aliments provenant de la mer.

14.D Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques des algues et autres aliments provenant de la mer.

Chapitre 15

Aspects économiques et sociaux des pêches et des aliments provenant de la mer

15.A Rapports avec la santé : bénéfices et préjudices pour la santé des aliments provenant de la mer, y compris les possibilités qu'ils offrent pour compléter les régimes pauvres en protéines, et contamination chimique, toxique et bactérienne.

15.B Niveau et importance de l'emploi dans la pêche et l'aquaculture : nombre de personnes employées, rapport entre les revenus qu'elles perçoivent et la moyenne locale et comparaison des taux de dommages corporels de l'industrie halieutique et des autres secteurs.

15.C Rôle des pêches dans la structure sociale : rôle des pêcheurs dans les collectivités locales et mesure dans laquelle la pêche constitue l'unique moyen de

subsistance et dans laquelle les collectivités locales sont tributaires de la pêche et de l'aquaculture.

15.D Liens entre les zones de pêche, de propriété et d'exploitation des navires, l'emplacement des ports de débarquement et les lieux de distribution en vue de la consommation : bénéfiques que les États (et les opérateurs économiques qui y sont installés) tirent de la pêche et de l'aquaculture.

15.E Application des accords internationaux de pêche.

15.F Conséquences de l'évolution des marchés : expansion des transports longue distance des poissons et des fruits de mer pêchés.

15.G Liens avec les autres secteurs : part de l'activité économique tributaire de la pêche et de l'aquaculture, qu'il s'agisse de fournir du matériel (en particulier des navires) ou de transformer le produit de la pêche dans la chaîne d'approvisionnement.

15.H Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour exercer des activités de pêche et en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Chapitre 16

Conclusions concernant la sécurité alimentaire

16.A Résumé des questions principales, concernant notamment les besoins en matière de renforcement des capacités et les déficits d'information, tels que définis aux chapitres 10 à 15.

16.B Évolution à long terme de l'alimentation provenant de ressources marines, effets des changements climatiques dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et selon les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, effet de l'évolution démographique et liens avec l'évolution de la production alimentaire d'origine terrestre.

Partie V

Évaluation des autres activités humaines en milieu marin

Chapitre 17

Transports maritimes

17.A Importance des transports maritimes dans le commerce mondial : principales voies maritimes, volume des échanges mondiaux transportés par mer, avantages économiques que les États tirent des activités liées aux transports maritimes, y compris en qualité d'États du pavillon, et changements prévus pour les 10 prochaines années, en raison notamment des possibilités de naviguer à des latitudes élevées dues à l'évolution de la couverture glaciaire.

17.B Risques liés aux transports maritimes : localisation, niveau et tendances, pollution engendrée par le transport maritime (toutes les formes de pollution réglementées par les annexes I à VI de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, traitements antisalissures et bruit), impact acoustique des navires sur les organismes marins, catastrophes maritimes et leurs effets à long terme, espèces invasives introduites par les eaux de ballast et autres

risques liés à la biosécurité, transport de navires destinés à la casse et risques que présentent les transports maritimes pour les États côtiers par rapport au volume de leurs échanges.

17.C Menaces sur le milieu marin posées par le transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses et de substances radioactives.

17.D Liens avec d'autres secteurs industriels et commerciaux : construction navale, démolition de navires, combustibles de soute et services d'assurance, d'affrètement et de navigation.

17.E Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g du transport maritime.

17.F Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour réaliser des activités de transport maritime et pour en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques, y compris la mise en œuvre des conventions internationales et d'autres instruments.

Chapitre 18

Ports

18.A Volume et importance des activités portuaires : localisation et trafic, croissance projetée, incidences des changements de voies maritimes envisagés à la rubrique 17.A et avantages économiques pour les États.

18.B Incidences de la construction et de l'entretien des ports : importance de l'expansion portuaire, dragage à des fins de navigation, gestion des déchets des navires, y compris les effets des systèmes de redevances, pollution par les navires dans les ports et remobilisation des polluants par dragage.

18.C Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés à la construction et à l'entretien des ports.

18.D Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour évaluer les aspects environnementaux, économiques et sociaux des ports et pour contrôler leurs effets sur le milieu marin.

Chapitre 19

Câbles et pipelines sous-marins

19.A Importance, localisation et rôle des câbles et de leur installation : rôle dans les communications internationales et Internet, évolution prévue pour les 10 prochaines années, emploi, liens avec d'autres secteurs et avantages économiques.

19.B Risques de pollution et de dommages matériels engendrés par les câbles et les pipelines pendant la construction ou l'installation, en cours d'utilisation et après leur mise hors service.

19.C Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés aux câbles et pipelines et à leur installation.

19.D Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour installer des câbles et des pipelines et pour évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques de ces installations.

Chapitre 20

Apports d'origine terrestre véhiculés le long des côtes, par les cours d'eau et par transport atmosphérique

20.A Eaux usées des municipalités et notamment incidences des grandes villes et des navires de croisière sur les ports : volume et niveau de traitement, nature des incidences, qu'elles soient provoquées par les apports directs ou par ceux provenant des cours d'eau, notamment sur la qualité microbiologique des eaux côtières, retombées économiques des altérations de la qualité de l'eau, en particulier pour l'aquaculture et le tourisme, et évolution prévue pour les 10 prochaines années.

20.B Rejets industriels, y compris de sources ponctuelles : substances dangereuses, y compris polluants organiques persistants et métaux lourds, hydrocarbures, nutriments, volume des rejets (rejets directs, apports des cours d'eau et transport atmosphérique), niveau de traitement, nature des répercussions, notamment sur la santé par le biais de la chaîne alimentaire, et évolution prévue pour les 10 prochaines années.

20.C Ruissellement et émissions des terres agricoles : volume (apports directs, apports des cours d'eau et transport atmosphérique de nutriments), nature des répercussions et évolution prévue pour les 10 prochaines années.

20.D Eutrophisation : effets combinés des apports provenant des municipalités, de l'industrie et de l'agriculture (y compris sur la prolifération d'algues) ainsi que de la turbidité des eaux côtières et de la dénitrification dans les estuaires, et renvoi aux effets sur les stocks halieutiques et sur le réseau trophique.

20.E Apports de substances radioactives provenant des industries nucléaires et non nucléaires et effets réels, potentiels et supposés de ces apports.

20.F Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^h liés à la gestion des répercussions de ces apports d'origine terrestre.

20.G Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques des apports d'origine terrestre véhiculés le long des côtes, par les cours d'eau et par transport atmosphérique.

20.H Ampleur des activités de dessalement et répercussions sur l'environnement. Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour exécuter des activités de dessalement et en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Chapitre 21

Extraction d'hydrocarbures au large^h

21.A Volume et importance des activités d'extraction d'hydrocarbures au large et avantages sociaux et économiques.

21.B Incidences de l'exploration, y compris des levés sismiques, de l'exploitation et de la mise hors service.

21.C Catastrophes survenant sur des installations au large et conséquences, y compris à long terme.

^h Dans ce chapitre et dans les deux suivants, l'expression « au large » s'applique à toutes les installations situées en milieu marin, aussi bien dans les eaux intérieures que dans les zones relevant de la souveraineté et de la compétence des États.

21.D Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés aux installations d'extraction d'hydrocarbures au large.

21.E Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour réaliser des activités d'extraction d'hydrocarbures au large des côtes et en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Chapitre 22

Autres industries de production d'énergie utilisant la mer

22.A Importance de la production d'énergie éolienne, houlomotrice et marémotrice et d'énergie thermique des mers, et production actuelle, prévue et projetée.

22.B Bénéfices environnementaux et conséquences de la production d'énergie éolienne, houlomotrice, marémotrice et d'énergie thermique des mers.

22.C Résultats économiques attendus de la production d'énergie éolienne, houlomotrice, marémotrice et d'énergie thermique des mers.

22.D Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g des centrales de production d'énergie éolienne, houlomotrice, marémotrice et d'énergie thermique des mers situées au large.

22.E Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour produire de l'énergie éolienne, houlomotrice, marémotrice et de l'énergie thermique des mers au large et pour évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques de cette production.

Chapitre 23

Industries extractives au large

23.A Ampleur et importance des industries d'extraction de sable et de gravier et incidences environnementales.

23.B Avantages économiques des industries d'extraction de sable et de gravier.

23.C Évolution des autres activités d'exploitation minière des fonds marins : situation actuelle et importance potentielle.

23.D Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés aux industries extractives au large.

23.E Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour réaliser des activités extractives au large et en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Chapitre 24

Évacuation des déchets solides

24.A Nature et quantités des déchets déversés en mer, notamment des liquides et des gaz explosifs ou potentiellement dangereux, effets potentiels sur le milieu marin et estimation des quantités qui seront déversées au cours des 10 prochaines années.

24.B Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g des rejets de déchets solides en mer.

24.C Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour lutter contre l'immersion en mer des déchets solides et évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques de cette pratique.

Chapitre 25

Déchets marins

25.A Origines multiples des déchets marins, notamment absence de mesures de contrôle sur l'évacuation à terre des déchets et absence de gestion pour le nettoyage des déchets sur les plages et de ceux produits par les navires, et ampleur et distribution géographique du problème.

25.B Mesures visant à combattre les déchets marins, portée de leur application et exemples de progrès réalisés.

25.C Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour gérer les déchets marins et évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques de ces déchets.

Chapitre 26

Interactions physiques terre-mer

26.A Restauration des terres : ampleur et localisation des travaux de restauration des terres et de transformation de l'habitat et des habitats concernés et aspects environnementaux, économiques et sociaux^g de ces activités.

26.B Érosion des sols par la mer : coûts économiques et sociaux de l'érosion des sols, incidences des défenses côtières sur les habitats marins et côtiers, notamment les plages et les îles frangeantes, conséquences pour les petits États insulaires en développement, coût des défenses côtières et principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés à l'érosion des sols par la mer.

26.C Évolution de la sédimentation : sédimentation dans le milieu marin résultant de l'érosion des sols sous l'effet de la pluie et des cours d'eau, diminution de la sédimentation marine due à la gestion de l'eau, effet de ces deux types d'évolution sur les habitats côtiers et marins, y compris les estuaires, les deltas et les canyons sous-marins, et principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés à la maîtrise des causes de l'évolution de la sédimentation.

26.D Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour évaluer les interactions physiques terre-mer.

Chapitre 27

Tourisme et loisirs

27.A Emplacement et importance des activités de tourisme et de loisirs, y compris des croisières : emploi et avantages économiques découlant du tourisme et de la protection de la diversité biologique marine.

27.B Pêche récréative et sportive et répercussions sur la faune et la flore marines.

27.C Incidences des bateaux de plaisance et de tourisme sur les zones maritimes vulnérables.

27.D Contribution du tourisme, et notamment des navires de croisière, aux problèmes d'eaux usées et de pollution (voir également la rubrique 20A sur les eaux usées des municipalités).

27.E Localisation et ampleur des autres répercussions du tourisme sur l'environnement, y compris en matière de perturbation et de destruction des habitats.

27.F Liens entre le tourisme et la protection des espèces et des habitats marins (observation des baleines et sanctuaires pour ces cétacés, par exemple).

27.G Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés à la gestion des effets du tourisme sur l'environnement marin.

27.H Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour évaluer les interactions entre le tourisme et le milieu marin et pour déterminer les aspects environnementaux, économiques et sociaux du tourisme.

Chapitre 28

Dessalement de l'eau

Ampleur des activités de dessalement de l'eau et avantages sociaux et économiques. Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour réaliser des activités de dessalement et en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Chapitre 29

Utilisation des ressources génétiques marines

29.A Thèmes actuels, localisation et importance de la recherche scientifique marine et de l'exploitation de ses résultats, notamment utilisations des ressources génétiques marines, et questions connexes (droits de propriété intellectuelle, éventuelles répercussions, etc.).

29.B Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g de la recherche scientifique marine en matière de ressources génétiques marines et exploitation de ces ressources.

29.C Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour conduire des recherches scientifiques sur les ressources génétiques marines, exploiter ces ressources et évaluer les aspects environnementaux, économiques et sociaux de ces activités.

Chapitre 30

Recherche scientifique marine

30.A Thèmes, ampleur et localisation des activités de recherche scientifique marine.

30.B Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés à la recherche scientifique marine.

30.C Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour conduire des recherches scientifiques marines et en évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques, notamment en matière de transfert de technologie.

Chapitre 31

Conclusions concernant les autres activités de l'homme

Résumé des liens entre les forces motrices liées aux activités humaines et l'état de l'environnement marin, compte tenu des différents types de pression.

Chapitre 32

Renforcement des capacités concernant les activités humaines ayant une incidence sur le milieu marin

Conclusion générale sur les lacunes en matière de capacités requises pour réaliser les activités décrites plus haut et pour évaluer les aspects environnementaux, économiques et sociaux de celles qui ont une incidence sur le milieu marin.

Partie VI

Évaluation de la biodiversité et des habitats marins

Chapitre 33

Introduction

Cette partie a pour objectif : a) de fournir un aperçu de la diversité biologique marine et de nos connaissances à ce sujet; b) de passer en revue l'état et les tendances des écosystèmes, des espèces et des habitats marins recensés comme étant menacés ou en déclin ou ayant besoin d'attention ou de mesures de protection particulières, ainsi que les menaces qui pèsent sur eux; c) d'examiner les principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux^g liés à la protection des espèces et des habitats marins; et d) de faire le point des lacunes en matière de capacités requises pour identifier les espèces et les habitats marins répertoriés comme étant menacés ou en déclin ou ayant besoin d'attention ou de mesures de protection particulières et pour évaluer les aspects environnementaux, économiques et sociaux de la protection des espèces et des habitats marins.

Section A – Aperçu de la biodiversité marine

Chapitre 34

Ampleur de la biodiversité marine

Principaux gradients de diversité pour les espèces, les communautés et les habitats (côtier à abyssal, équatorial à polaire, type de substrat, salinité).

Chapitre 35

Portée de l'évaluation de la biodiversité marine

Proportion, dans les différentes régions marines, des principaux groupes d'espèces et d'habitats dont la situation et les tendances font l'objet d'évaluations systématiques, tout comme les menaces auxquelles ils sont exposés.

Chapitre 36

État général des principaux groupes d'espèces et d'habitats

Aperçu, par régions marines et groupes principaux, de l'état, des tendances et des menaces, y compris des effets cumulés des pressions, qui ressortent de ces évaluations.

Les chapitres 35 et 36 seront structurés comme suit :

- a. Habitats côtiers et habitats biogéniques [zone intertidale et eaux peu profondes (<50 m)] (par exemple, champs de varech et récifs de coraux des eaux tropicales peu profondes et autres récifs biogéniques);
- b. Habitats des sédiments côtiers, y compris les habitats peuplés de végétaux (par exemple, mangroves, marais côtiers, herbiers de phanérogames et de zostères et autres zones peuplées de macrophytes);
- c. Habitats de la roche du plateau continental (~50 à 200 m) et des récifs biogéniques;
- d. Habitats des sédiments du plateau;
- e. Habitats de la haute mer (bathyale et abyssale) (par exemple, monts sous-marins, bancs sous-marins et plateaux océaniques, événements hydrothermaux, récifs de coraux d'eau froide et autres récifs biogéniques);
- f. Habitats de la colonne d'eau.

Les espèces seront étudiées en même temps que leur habitat (par exemple, céphalopodes pélagiques et habitats de la colonne d'eau océanique).

Section B – Écosystèmes, espèces et habitats marins scientifiquement recensés comme étant menacés ou en déclin ou ayant besoin d'attention ou de mesures de protection particulières

Cette section, dont la structure suivra celle de l'aperçu proposé à la section A, traitera des écosystèmes, des processus, des espèces et des habitats marins nécessitant des mesures spéciales. Les titres des chapitres ci-dessous sont fournis à titre indicatif.

**Chapitre 37
Habitats côtier et biogénique et espèces liées à ces habitats**

**Chapitre 38
Habitats des sédiments côtiers et espèces liées à ces habitats**

**Chapitre 39
Habitats de la roche du plateau continental et habitats biogéniques et espèces liées à ces habitats**

**Chapitre 40
Habitats des sédiments du plateau continental et espèces liées à ces habitats**

**Chapitre 41
Habitats de la haute mer et espèces liées à ces habitats**

**Chapitre 42
Habitats de la colonne d'eau et espèces liées à ces habitats**

Ces chapitres analyseront les données suivantes : répartition, nombre, état et menaces, et notamment pressions cumulées.

Section C – Aspects environnementaux, économiques et sociaux liés à la protection des espèces et des habitats marins et besoins en matière de renforcement des capacités

Chapitre 43

Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux liés à la protection des espèces et des habitats marins

Principaux aspects environnementaux, économiques et sociaux⁸ liés à la protection des espèces et des habitats marins.

Chapitre 44

Besoins en matière de renforcement des capacités

Bilan des lacunes en matière de capacités requises pour identifier les espèces et habitats marins répertoriés comme étant menacés ou en déclin ou ayant besoin d'attention ou de mesures de protection particulières, et pour évaluer les aspects environnementaux, sociaux et économiques de la protection des espèces et des habitats marins.

Section D – Résumé concernant la biodiversité marine

Chapitre 45

Résumé concernant la biodiversité marine

Résumé des principales questions, notamment des besoins en matière de renforcement des capacités et des déficits d'information tels que recensés aux chapitres 33 à 44.

Partie VII

Évaluation globale

Chapitre 46

Évaluation globale des effets des activités humaines sur les océans

46.A Examen des incidences des pressions cumulées sur l'état général des mers et des océans.

46.B Évaluations, selon différentes méthodes, des répercussions globales des activités humaines sur les mers et les océans.

Chapitre 47

Valeur globale des océans pour l'humanité

Évaluations, selon différentes méthodes, des avantages que les hommes tirent des océans, y compris les coûts liés à la dégradation de l'environnement.

Appendice

Terminologie

1. Terminologie utilisée pour décrire les principales caractéristiques des bassins océaniques et des mers qui s'y rattachent

1.A. Bref résumé des termes techniques utilisés pour décrire les principales caractéristiques géologiques : mers fermées et semi-fermées, plateaux et talus continentaux, dorsales médio-océaniques, monts sous-marins, récifs coralliens et autres récifs biogéniques, sédimentation, principaux estuaires, zones de fjords et de rias, canyons océaniques, structures géologiques côtières, plages, zones humides marines, mangroves et estrans plats.

1.B. Bref résumé des termes techniques utilisés pour décrire les principales caractéristiques de la colonne d'eau : masses d'eau, circulation thermohaline, principaux courants océaniques, formation des eaux profondes (courants descendants) et courants ascendants, stratification, acidification et surfaces marines couvertes par les glaces.

2. Concepts juridiques relatifs au milieu marin

Cette partie citera des passages pertinents de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour permettre aux lecteurs d'en apprécier l'intention lorsque des termes issus de cet instrument sont utilisés.

Annexe III

Mandat et méthodes de travail du Groupe d'experts chargé du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques

I. Introduction

1. Au paragraphe 180 de sa résolution 64/71, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'inviter les présidents des groupes régionaux à constituer un groupe d'experts, en veillant à ce que les compétences et la répartition géographique soient adéquates, composé au maximum de 25 experts sans qu'aucun groupe régional n'en compte plus de 5, pour la période s'étendant jusqu'à la fin de la réunion informelle du Groupe de travail spécial plénier prévue du 30 août au 3 septembre 2010.
2. Au paragraphe 209 de sa résolution 65/37 A, l'Assemblée générale a décidé de créer un groupe d'experts qui fera partie intégrante du Mécanisme, a prié les membres du Groupe d'experts, qui avaient été nommés par les États Membres en application du paragraphe 180 de sa résolution 64/71, de continuer de siéger pendant la première phase du premier cycle d'évaluation et a encouragé les groupes régionaux qui ne l'avaient pas encore fait à en nommer, conformément au paragraphe précité.
3. Le présent document, établi par le secrétariat du Mécanisme en concertation avec le Groupe d'experts, définit le mandat des experts qui ont été ou seront nommés pour faire partie de ce dernier.

II. Mandat

4. La tâche du Groupe d'experts consiste dans l'ensemble à réaliser des évaluations dans le cadre du Mécanisme, à la demande de l'Assemblée générale^a, sous la supervision du Groupe de travail spécial plénier. Elle consiste plus particulièrement à :
 - a) Dresser un premier aperçu des questions qui devront être examinées dans le cadre de la principale évaluation réalisée pendant chaque cycle du Mécanisme, pour approbation par le Groupe de travail spécial plénier;
 - b) Spécifier la nature des compétences supplémentaires dont le Groupe d'experts aura besoin pour procéder à toute évaluation afin de permettre aux groupes régionaux de procéder à des nominations en puisant dans la réserve d'experts;
 - c) Désigner parmi ses membres un chef de file et, le cas échéant, d'autres membres qui seraient chargés, sous la responsabilité générale du Groupe d'experts, de différents chapitres, parties ou sections de toute évaluation soumise à l'approbation du Groupe de travail spécial plénier ou de son bureau;

^a Il est entendu qu'aucune évaluation ne peut être réalisée sans l'approbation de l'Assemblée générale.

d) Proposer des affectations de membres de la réserve d'experts à l'approbation du Groupe de travail spécial plénier ou de son bureau :

i) Pour collaborer avec le chef de file désigné du Groupe d'experts à l'élaboration de documents de travail et/ou de projets de chapitres de toute évaluation;

ii) Pour examiner les documents établis dans le cadre de toute évaluation et formuler des observations à leur sujet;

e) Élaborer un plan et un calendrier de mise en œuvre pour toute évaluation, en vue de son approbation par le Groupe de travail spécial plénier et, au besoin, y proposer des modifications qui devront être approuvées de la même manière;

f) Fournir des directives générales à toutes les personnes qui participent à la réalisation de toute évaluation s'appuyant sur les principes et documents approuvés par l'Assemblée générale^b;

g) Appliquer le plan de mise en œuvre conformément au calendrier et à ces éventuelles directives générales;

h) Examiner toute la documentation établie au titre de toute évaluation, prendre les mesures qu'il jugera nécessaires pour garantir la qualité des données et des informations utilisées pour l'établir et prendre toutes autres dispositions indispensables pour mener à bien l'évaluation, sous réserve de l'approbation du Groupe de travail spécial plénier au cas où ces décisions entraîneraient des engagements de la part du fonds d'affectation spéciale du Mécanisme;

i) Soumettre à l'approbation du bureau les dispositions concernant l'examen par un groupe d'arbitres des résultats provisoires de toute évaluation;

j) À la lumière des observations découlant de l'examen par le groupe d'arbitres, approuver le texte définitif de toute évaluation en vue de le soumettre par le biais de son bureau au Groupe de travail spécial plénier, puis de le présenter à proprement parler au Groupe de travail spécial plénier;

k) Faciliter le réseautage entre les procédures d'évaluation du milieu marin et les différents experts;

l) Mener à bien toute autre tâche que pourrait lui assigner le Groupe de travail spécial plénier.

Composition

5. La composition du Groupe d'experts est la suivante :

a) Le Groupe d'experts comprend au maximum 25 experts, et pas plus de 5 experts par groupe régional. Sa composition doit refléter l'équilibre géographique et la parité hommes-femmes;

b) La composition du Groupe d'experts doit présenter une combinaison de compétences spécialisées dans différentes disciplines et comprendre des experts de toutes les régions afin de prendre en considération les différentes situations et expériences régionales. Il faudrait envisager d'inclure toutes les disciplines des sciences sociales, économiques et de l'environnement;

^b Voir résolutions 66/231, 65/37 A et 64/17.

- c) Les experts peuvent avoir n'importe quelle affiliation (pouvoirs publics, organisations non gouvernementales, organisations intergouvernementales, secteur privé, établissements universitaires et de recherche, détenteurs de savoirs traditionnels);
- d) Les experts doivent avoir une expérience et des compétences dans l'une ou plusieurs des catégories définies dans le profil collectif du Groupe d'experts;
- e) Les experts doivent avoir une renommée internationale dans leur(s) domaine(s) d'expérience;
- f) Les experts doivent avoir fait la preuve de leur participation de haut niveau aux processus internationaux relatifs au milieu marin;
- g) Les experts doivent pouvoir servir à titre indépendant et personnel.

Nominations

6. Les membres du Groupe d'experts sont désignés conformément à la résolution 65/37, à savoir :

- a) Par les États Membres de l'ONU, par le biais des cinq groupes régionaux (groupes des États d'Afrique, des États d'Asie et du Pacifique, des États d'Europe orientale, des États d'Amérique latine et des Caraïbes et des États d'Europe occidentale et autres États), chaque groupe régional désignant jusqu'à cinq experts;
- b) Les nominations doivent tenir compte des critères applicables;
- c) Les membres du Groupe d'experts doivent être en mesure de consacrer suffisamment de temps aux travaux du Mécanisme;
- d) La composition du Groupe d'experts est entièrement renouvelée au début de chaque cycle du Mécanisme. Les membres du Groupe d'experts peuvent être reconduits pour un deuxième mandat;
- e) Une nomination destinée à combler une vacance se produisant pendant un cycle peut se faire à tout moment, mais elle prendra fin à la fin du cycle pendant lequel elle est intervenue;
- f) La présidence d'un groupe régional informe le secrétariat du Mécanisme que le groupe régional a procédé à une nomination au Groupe d'experts. Le secrétariat du Mécanisme diffuse une lettre confirmant la nomination de l'expert et en informe les coordonnateurs du Groupe d'experts;
- g) Si un membre du Groupe d'experts décède ou démissionne ou, pour toute autre raison, n'est plus en mesure de remplir ses obligations, un autre membre appartenant au même groupe régional est nommé pour servir jusqu'au terme du mandat de son prédécesseur;
- h) Les membres participent aux travaux du Groupe d'experts à titre personnel et non en qualité de représentants d'un gouvernement ou de toute autorité extérieure à l'ONU.

Droits de propriété

7. L'Organisation des Nations Unies possède tous les droits de propriété, y compris mais pas exclusivement les patentes, droits de reproduction et marques déposées en relation directe avec les services fournis par elle, ou qui en découlent.

Indemnités

8. Les membres du Groupe d'experts ne reçoivent pas d'honoraires, de notes de frais ou autres formes de rémunération de l'ONU au titre de leur participation au Groupe d'experts. Les membres appartenant à des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les États sans littoral, recevront, dans la limite des ressources disponibles, une aide aux frais de voyage pour leur permettre d'assister aux réunions qui sont convoquées par l'ONU en rapport avec les travaux du Groupe d'experts.

Méthodes de travail

9. Les méthodes de travail du Groupe d'experts sont les suivantes :

a) Le Groupe d'experts peut fonctionner même en cas de vacances dans sa composition;

b) Le Groupe d'experts désigne deux coordonnateurs parmi ses membres, l'un appartenant à un pays développé et l'autre appartenant à un pays en développement. Leur tâche consistera à prendre les mesures qu'ils estiment tous les deux de nature à faciliter l'exécution des tâches qui ont été confiées au Groupe d'experts. Le Groupe d'experts peut à tout moment désigner d'autres coordonnateurs;

c) Les communications entre le Groupe d'experts, le secrétariat du Mécanisme et les États se font par le biais d'un site Web sécurisé, selon qu'il est utile;

d) Le Groupe d'experts communique avec le Groupe de travail spécial plénier par l'intermédiaire du secrétariat du Mécanisme et de réunions convoquées par le secrétariat du Mécanisme, dans la limite des ressources disponibles;

e) Lorsque cela est nécessaire et dans la limite des ressources disponibles, le Groupe d'experts peut se réunir pour discuter de certains domaines d'activité impossibles à traiter au moyen de réunions en ligne ou d'autres formes de communication électronique;

f) Le Groupe d'experts s'emploie à travailler par consensus. Lorsqu'un consensus ne peut être trouvé, le Groupe d'experts veille à ce qu'il soit rendu compte de manière appropriée de toutes les opinions divergentes dans tout texte provisoire, proposition ou texte définitif de toute évaluation.

Secrétariat

10. La Division des affaires maritimes et du droit de la mer, dans le cadre de ses fonctions de secrétariat du Mécanisme, assure les services de secrétariat du Groupe d'experts.

Annexe IV

Projet de calendrier révisé de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin par le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques

A. Activités réalisées

<i>Date</i>	<i>Activité ou événement</i>
Août-septembre 2009	Le Groupe de travail spécial plénier étudie « l'évaluation des évaluations », s'entend sur le cadre général du Mécanisme, sur le calendrier du premier cycle et sur l'opportunité de délais supplémentaires, et recommande la nomination d'un Groupe d'experts temporaire.
Mars 2010	L'Assemblée générale approuve le cadre général et le calendrier du premier cycle, consulte les États sur les activités fondamentales, et prévoit une nouvelle réunion du Groupe de travail spécial plénier ainsi que la nomination d'un Groupe d'experts temporaire.
Juin 2010	Le Groupe d'experts temporaire fait des propositions au sujet des activités fondamentales.
Septembre 2010	Le Groupe de travail spécial plénier s'entend sur les modalités de mise en œuvre du Mécanisme, y compris le renforcement des capacités.
Décembre 2010	L'Assemblée générale approuve les modalités de mise en œuvre du Mécanisme, met en place le Groupe d'experts et lui demande de faire des propositions pour respecter la date butoir fixée à 2014.
Février 2011	Le Groupe de travail spécial plénier reconnaît la nécessité d'organiser des ateliers régionaux et de constituer une réserve d'experts pour appuyer le Groupe d'experts, et s'entend sur la nécessité de systèmes de communication.
Mai 2011	L'Assemblée générale approuve les recommandations du Groupe de travail spécial plénier, et lui demande de se réunir à nouveau en juin 2011.
Juin 2011	Le Groupe d'experts présente un inventaire préliminaire des différents experts à inviter aux ateliers.
Juin 2011	Le Groupe de travail spécial plénier s'entend sur les critères pour la nomination des experts, les directives proposées pour les ateliers, et la constitution du bureau.
Septembre 2011	Un atelier régional pour le Pacifique Sud-Est est organisé à Santiago (Chili).

<i>Date</i>	<i>Activité ou événement</i>
Décembre 2011	L'Assemblée générale approuve les critères pour la nomination des experts, les directives proposées pour les ateliers et les dispositions concernant le bureau.
Janvier 2012	Le secrétariat du Mécanisme lance un appel à candidature en vue de la nomination des membres de la réserve d'experts.
Février 2012	Un atelier régional pour les mers de l'Asie de l'Est et du Sud-Est est organisé à Sanya (Chine).

B. Activités proposées

<i>Date</i>	<i>Activité ou événement</i>
Avril 2012	Lors de sa troisième réunion, le Groupe de travail spécial plénier décide du mandat et des méthodes de travail du Groupe d'experts, ainsi que du Plan général de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin.
Avril 2012	Le Groupe d'experts se réunit pour examiner les moyens disponibles pour réaliser une évaluation intégrée et organiser la rédaction du projet.
Juin 2012	Un atelier régional pour l'Atlantique Nord, la mer Baltique, la mer Méditerranée et la mer Noire est organisé à Bruxelles.
Juillet-août 2012	Des ateliers régionaux sont organisés pour la partie occidentale de l'océan Indien et le Pacifique du Sud-Ouest.
Août-septembre 2012	Un atelier régional est organisé pour la région des Caraïbes.
Juin-septembre 2012	D'autres ateliers régionaux sont organisés (dans la mesure du possible).
Février 2012- septembre 2012	Les États nomment des experts pour inscription sur la liste de réserve, conformément aux critères de nomination des experts.
Octobre 2012	Réunion du Groupe d'experts (3-5 jours) pour : <ul style="list-style-type: none"> a) Finaliser les directives à l'intention des auteurs; b) Identifier les principaux rédacteurs des documents de travail; et c) Identifier des équipes de conseillers pour les questions complexes.
Octobre ou novembre 2012	Les coordonnateurs du Groupe d'experts rendent compte des progrès accomplis aux délégations, à l'occasion des consultations informelles sur le projet de résolution sur les océans et le droit de la mer.

<i>Date</i>	<i>Activité ou événement</i>
Octobre-novembre 2012	Réunion du bureau pour examiner les points proposés par le Groupe d'experts.
Novembre 2012-février 2013	Les principaux rédacteurs préparent les documents de travail.
Mars 2013 (et à d'autres dates si nécessaire)	Le Groupe d'experts évalue la nécessité de nommer de nouveaux experts pour inscription sur la liste de réserve.
Mars-avril 2013	Les conseillers formulent des observations au sujet des documents de travail.
Avril-mai 2013	Réunion éventuelle du Groupe de travail spécial plénier.
Avril-mai 2013	Réunion du Groupe d'experts (3 jours) pour discuter des avancées et étudier les documents de travail afin de : <ul style="list-style-type: none"> a) Trouver le moyen de combler les lacunes et d'aplanir les contradictions; et b) Assurer une démarche intégrée.
Mai-juin 2013	Les principaux rédacteurs révisent les documents de travail à la lumière des observations des conseillers et du Groupe d'experts.
Juin 2013	Réunion du bureau (si nécessaire) pour discuter des conclusions de la réunion du Groupe d'experts et décider des mesures à prendre.
Avril-août 2013 (et autres dates si nécessaire)	Les États procèdent à de nouvelles nominations pour la réserve d'experts.
Août 2013	Réunion du Groupe d'experts (3 jours) pour : <ul style="list-style-type: none"> a) Recommander les changements à apporter au plan général de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin, à la lumière des observations formulées au sujet des documents de travail; b) Examiner les progrès accomplis (notamment l'état d'avancement des documents de travail, et procéder aux ajustements nécessaires); c) Identifier les principaux rédacteurs des projets de chapitres; et d) Recommander les dispositions à prendre pour l'examen par les pairs. <p>(Tous ces points sont soumis à l'approbation du bureau.)</p>

<i>Date</i>	<i>Activité ou événement</i>
Septembre 2013	Réunion du bureau pour examiner les conclusions de la réunion du Groupe d'experts et décider des mesures à prendre.
Octobre-décembre 2013	Les principaux rédacteurs préparent les projets de chapitres.
Octobre ou novembre 2013	Les coordonnateurs du Groupe d'experts font le point des progrès accomplis à l'occasion des consultations informelles sur le projet de résolution sur les océans et le droit de la mer.
Fin décembre 2013	Les principaux rédacteurs achèvent les projets de chapitres.
Janvier-février 2014	Les conseillers formulent des observations sur les projets de chapitres.
Février-mars 2014	Les principaux rédacteurs révisent les projets de chapitres à la lumière des observations.
Mars-avril 2014	Le Groupe d'experts prépare le projet de première évaluation mondiale intégrée du milieu marin.
Avril-mai 2014	Possible réunion du Groupe de travail spécial plénier.
Avril-mai 2014	Réunion du Groupe d'experts (5-10 jours) pour achever le projet de première évaluation mondiale intégrée du milieu marin.
Mai 2014	Le Groupe d'experts fait le point des progrès accomplis à l'occasion de la réunion de la Commission du développement durable (phase d'examen) dans le cadre de son examen des questions liées aux mers et aux océans.
Juin-août 2014	Examen par les États et les pairs du projet de première évaluation mondiale intégrée du milieu marin.
Septembre 2014	Réunion du Groupe d'experts (5-10 jours) pour achever la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin.
Octobre 2014	Préparation pour publication du texte définitif de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin.
Fin octobre 2014	Le Groupe d'experts présente au secrétariat du Mécanisme le texte définitif de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin.
Octobre-décembre 2014	Traduction dans toutes les langues officielles de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin et de son résumé.
Décembre 2014	Publication de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin.

<i>Date</i>	<i>Activité ou événement</i>
Décembre 2014	Examen du résumé par le bureau, en prévision de son examen par le Groupe de travail spécial plénier.
Février 2015	Le Groupe de travail spécial plénier examine et adopte la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin, et fait des recommandations à l'Assemblée générale à ce sujet.
Mai 2015	Le Groupe d'experts fait le point de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin à l'occasion de la réunion de la Commission du développement durable (phase d'élaboration des politiques) dans le cadre de son examen des questions liées aux mers et océans.
Fin de l'automne 2015	L'Assemblée générale examine la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin à sa soixante-dixième session.

Note :

Ce projet de calendrier prévoit :

a) Deux réunions éventuelles du Groupe de travail spécial plénier (en 2013 et 2014) avant l'achèvement de la première évaluation mondiale intégrée du milieu marin (décembre 2014).

Ces réunions seront peut-être inutiles, si les décisions sont déléguées au bureau et si les délégations peuvent tirer parti des comptes rendus faits par les coordonnateurs du Groupe d'experts à l'occasion des consultations informelles concernant le projet de résolution sur les océans et le droit de la mer;

b) Cinq réunions du Groupe d'experts du Mécanisme (outre celle prévue en avril 2012 en parallèle à la troisième réunion du Groupe de travail spécial plénier) :

Octobre 2012 (3 à 5 jours),

Mai 2013 (3 jours),

Août 2013 (3 jours),

Mai 2014 (5 à 10 jours) et

Septembre 2014 (5 à 10 jours).

De nouvelles réunions du Groupe d'experts pourraient être nécessaires si les travaux ne peuvent être achevés avant la fin de ces réunions.

Annexe V

Rapport sur l'inventaire préliminaire des capacités à renforcer pour réaliser des évaluations

1. Au paragraphe 204 de sa résolution 66/231, l'Assemblée générale demandait au Secrétaire général de porter l'inventaire préliminaire du renforcement des capacités pour les évaluations (A/66/189, annexe V, appendice I) à l'attention des États Membres, des chefs des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies et autres organismes intergouvernementaux compétents dont les activités portent sur le renforcement des capacités pour l'évaluation de l'état du milieu marin, y compris ses aspects socioéconomiques, ainsi que des institutions financières, en les invitant à fournir des informations pour l'inventaire préliminaire.
2. Le 3 janvier 2012, le secrétariat du Mécanisme invitait les États Membres, les chefs des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que des institutions financières, à contribuer à l'inventaire préliminaire. Suite à cette invitation, deux États Membres et 11 organisations intergouvernementales ont transmis leurs contributions.
3. Ces contributions sont exposées dans l'appendice au présent rapport, et sont à rapprocher de l'inventaire préliminaire susmentionné.

Appendice

Contributions au titre de l'inventaire préliminaire des possibilités et des moyens mis en place pour le renforcement des capacités en vue des évaluations

A. États

Chine

Centre régional de formation et de recherche sur la dynamique des océans et le climat de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

États en développement bénéficiaires	Essentiellement les États en développement de la région du Pacifique occidental
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	Situé dans les locaux du Premier institut océanographique de l'Administration océanique nationale de la Chine, c'est le premier centre de formation et de recherche créé en Chine sous l'égide de l'UNESCO. Son but est de renforcer les capacités de recherche régionales pour la dynamique des océans, les interactions air-mer, les changements climatiques et la modélisation numérique notamment en organisant une fois par an des stages dispensés en anglais à l'intention d'environ 15 à 20 jeunes scientifiques et étudiants en deuxième ou troisième cycle universitaire venant principalement de pays en développement membres de la sous-commission de la Commission océanographique intergouvernementale pour la région du Pacifique occidental. Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.fio.org.cn/english/training_center/index.htm .

Centre pour le développement durable des zones marines de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)

États en développement bénéficiaires	États membres de l'APEC
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	Situé dans les locaux du Troisième institut océanographique de l'Administration océanique nationale de la Chine, le Centre a pour objectif de renforcer, notamment au moyen de projets pilotes, les échanges et la coopération concernant les zones marines notamment dans les domaines suivants : politique, économie, gestion, technologies, afin de favoriser une croissance durable dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Organisation météorologique mondiale – Centre régional d’instruments maritimes pour l’Asie et le Pacifique, Commission océanographique intergouvernementale

États en développement bénéficiaires	États en développement de la région
Forme d’assistance	Régionale
Domaine d’assistance	Situé dans les locaux du Centre national pour les normes et la métrologie océanographiques de Tianjin (Chine), le Centre fait partie d’un réseau de centres régionaux d’instruments maritimes dont les buts sont les suivants : a) prévoir des installations pour l’étalonnage et la maintenance des instruments maritimes ainsi que le suivi de leur performance; b) fournir une assistance pour contribuer à la comparabilité des instruments; et c) proposer des moyens de formation appropriés. Ces centres visent à faciliter l’application de normes plus rigoureuses pour les instruments et méthodes d’observation, en ce qui concerne les données d’observation, les métadonnées et les produits issus de leur traitement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.ioc-cd.org/ .

Centre régional chinois pour le Pacifique occidental, Institut international de l’océan

États en développement bénéficiaires	États en développement de la région
Forme d’assistance	Régionale
Domaine d’assistance	Situé dans les locaux du Centre national d’informations et de données maritimes de la Chine, le Centre a pour objectif l’étude des méthodes de formation les plus efficaces pour le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion intégrée des océans. Les demandes de formation doivent être adressées à: ioihq@ioihq.org.mt .

Centre de formation pour le développement durable des zones côtières

États en développement bénéficiaires	Pays en développement de la région de l’Asie du Sud-Est
Forme d’assistance	Régionale
Domaine d’assistance	Ce centre de formation répond aux besoins de formation des stagiaires tant aux niveaux national qu’international pour accroître la sensibilisation au développement durable, renforcer les compétences en matière de gestion intégrée des zones côtières ainsi que les capacités de gestion des zones côtières. Pour de plus amples renseignements, consulter le site http://icsd.xmu.edu.cn/en-ctc/ .

Norvège

Projet EAF-Nansen (approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement)

États en développement bénéficiaires	Tous, l'accent étant mis dès le départ sur les pays d'Afrique subsaharienne
Forme d'assistance	Mondiale
Domaine d'assistance	<p>Les objectifs du Projet EAF-Nansen sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Informer les partenaires des procédures et méthodes d'évaluation et de suivi des principales propriétés de l'écosystème, y compris le développement de méthodes d'échantillonnage et de collecte de données standardisées, et d'un ensemble d'indicateurs scientifiques appropriés; – Renforcer les capacités scientifiques et de gestion concernant l'approche écosystémique des pêches maritimes; – Fournir des conseils sur l'utilisation des navires de recherche nationaux ou régionaux, y compris la couverture régionale coordonnée par des navires locaux ou autres; – Participer à la planification du Projet et à la diffusion des informations.

En Afrique subsaharienne, le Projet collabore avec 32 États participant aux quatre projets relatifs aux grands écosystèmes marins. Des États peuvent demander à utiliser un navire de recherche pour des études particulières, portant par exemple sur l'état des stocks de poissons et de l'environnement dans le cadre d'activités pétrolières en mer et, dans ce cas, ils contribuent à raison de 10 000 dollars par jour aux dépenses de fonctionnement du navire (environ un tiers du total des dépenses de fonctionnement).

Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.eaf-nansen.org/nansen/fr.

Effets des changements climatiques sur la biodiversité marine dans le courant de Benguela

États en développement bénéficiaires	Afrique du Sud, Angola, Namibie
Formes d'assistance	Régionale ou nationale
Domaine d'assistance	<p>En exploitant les données collectées par le Projet Nansen et d'autres données pertinentes, le projet a pour objectif d'identifier et de décrire les tendances possibles et la variabilité du climat océanique ainsi que les changements consécutifs de la biodiversité marine et des zones de pêche du système du courant de Benguela.</p> <p>Le projet est financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement.</p>

Mise en œuvre du Programme scientifique de la Commission du courant de Benguela

État en développement bénéficiaire	Afrique du Sud, Angola, Namibie
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	La Commission du courant de Benguela est chargée d'appliquer une approche écosystémique à la gestion des ressources naturelles, telles que le poisson et les crustacés, dans le courant de Benguela. Ses travaux portent essentiellement sur les problèmes environnementaux. La Norvège finance le programme scientifique dont le but est de fournir les meilleurs conseils possibles en matière de gestion régionale du courant de Benguela.

Coopération institutionnelle pour la gestion de la ressource crevette

États en développement bénéficiaires	Mozambique
Forme d'assistance	Assistance technique nationale
Domaine d'assistance	Assistance technique et conseils de gestion fournis par l'institut de recherche sur la pêche du Mozambique en vue d'évaluer les stocks de crevettes.
	Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.imr.no/en .

B. Institutions de financement internationales, organisations intergouvernementales et programmes, fonds et institutions spécialisées

Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique

Fonds spécial général pour les sciences

États en développement bénéficiaires	États membres de la Commission
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	La Commission accorde des bourses afin d'aider les scientifiques en début de carrière à participer aux travaux de son Comité scientifique et de ses groupes de travail. Les bourses sont généralement accordées chaque année; toutefois, leur fréquence dépend des priorités scientifiques et du financement. L'objectif de ce fonds est d'aider au renforcement des capacités de la communauté scientifique de la Commission afin de créer les compétences scientifiques nécessaires pour appuyer les travaux de la Commission à long terme. Les bourses d'un montant allant jusqu'à 30 000 dollars australiens pour deux ans permettent de couvrir les frais de voyage, de logement et de

subsistance au titre de la participation aux ateliers du Comité scientifique, aux réunions du Groupe de travail, aux réunions préparatoires connexes et aux réunions extraordinaires du Comité scientifique. Ces bourses sont destinées aux scientifiques des États membres de la Commission, de préférence à ceux en début de carrière qui n'ont jamais participé aux groupes de travail de la Commission, ou ne l'ont pas fait de façon régulière, et qui souhaitent vivement le faire. Bien que les candidatures soient ouvertes à tous les pays membres, la priorité est donnée aux scientifiques en début de carrière des pays en développement et aux ressortissants des pays sous-représentés.

Chaque année, au début du mois de juin, les pays membres et les observateurs auprès de la Commission diffusent des informations sur les possibilités de bourses, notamment dans les institutions scientifiques nationales. La date limite pour les demandes de bourse est fixée à la mi-septembre.

Pour de plus amples informations sur le Fonds, envoyer un courriel à science_scholarship@ccamlr.org.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Renforcer les associations de pêche et l'accès des femmes aux outils de production (programme ordinaire de la FAO)

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Mondiale
Domaine d'assistance	Renforcer les capacités des institutions locales et nationales, et des associations de pêche en matière de gouvernance des pêcheries afin d'en améliorer les résultats et la gestion, grâce à une véritable participation des parties prenantes tenant compte de la problématique hommes-femmes, notamment pour les petites entreprises de pêche. Les activités prévues sont, notamment : a) consultations avec les experts, les organisations de la société civile et les pêcheurs (niveau mondial); b) études de cas mondiales sur les besoins en matière de renforcement des capacités et d'évaluations; c) élaboration d'un programme de renforcement des capacités pour promouvoir le renforcement des associations, de l'accès des femmes aux outils de production et aider les États membres à mettre en place les mesures appropriées pour garantir un fonctionnement efficace des associations de pêcheurs (selon les fonds disponibles).

Commission pour la protection du milieu marin de la mer Baltique (Commission d'Helsinki)

Projet sur la réduction de l'eutrophisation de la mer Baltique

États en développement bénéficiaires	États de la région de la mer Baltique
Forme d'assistance	Projet régional financé par l'Union européenne

Domaine d'assistance	<p>Le projet a pour but de lutter contre l'eutrophisation en améliorant le traitement des eaux usées municipales grâce à des études techniques et des investissements concrets ainsi qu'en améliorant les compétences humaines. Dans le domaine du renforcement des capacités, le projet cherche en particulier à renforcer les compétences du personnel des usines d'épuration, des concepteurs des installations et des formateurs des futurs ingénieurs sanitaires. À cet effet, une série de stages de formation seront dispensés sur les techniques modernes de traitement des eaux usées avec des exemples pratiques de projets de reconstruction à divers niveaux d'exécution. L'Université technique de Berlin est le partenaire chargé de l'organisation de ces stages.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.prestobalticsea.eu/.</p>
<p>Surveillance écologique de la mer Noire, notamment de la pollution par les nutriments (Baltic2Black) 2011-2013</p>	
États en développement bénéficiaires	États des régions de la mer Baltique et de la mer Noire
Forme d'assistance	Projet régional financé par l'Union européenne
Domaine d'assistance	<p>Ce projet de trois ans financé par la Commission européenne a pour objectif de promouvoir des mesures visant à faciliter la fourniture, par la Commission de la mer Noire, de produits régionaux intégrés de suivi et d'évaluation, axés sur la pollution par les nutriments et l'eutrophisation, en transposant les meilleures pratiques existantes dans certaines régions, notamment la mer Baltique. Le projet est exécuté conjointement par la Commission de la mer Noire et la Commission Helsinki.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, consulter les sites www.blacksea-commission.org/_projects_Baltic2Black.asp et www.helcom.fi/projects/on_going/en_GB/Baltic2Black/.</p>
<p>Projet sur le contrôle des substances dangereuses dans la région de la mer Baltique</p>	
États en développement bénéficiaires	États de la région de la mer Baltique
Forme d'assistance	Projet régional financé par l'Union européenne
Domaine d'assistance	<p>L'un des objectifs fondamentaux du projet est le renforcement des capacités et le transfert des connaissances dans certains pays de la région de la mer Baltique en établissant des passerelles entre les connaissances des experts et en harmonisant au niveau national le sens donné à la notion de « substances dangereuses ». Des stages de formation et de sensibilisation ont été organisés à l'intention des autorités et des industries.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.helcom.fi/projects/on_going/en_GB/cohiba/.</p>

Projet Balthazar 2009-2012

États en développement bénéficiaires	Fédération de Russie
Forme d'assistance	Projet régional financé par l'Union européenne
Domaine d'assistance	Le projet porte essentiellement sur le renforcement des capacités en matière de suivi et d'évaluation, permettant ainsi d'harmoniser les méthodes d'évaluation dans l'ensemble de la région de la mer Baltique afin d'obtenir des résultats comparables et fiables pour les évaluations et l'analyse des sources de substances dangereuses et de nutriments. Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.helcom.fi/projects/on_going/balthazar/en_GB/BALTHAZAR/ .

Laboratoires de l'environnement de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Services de contrôle de la qualité des analyses de l'AIEA

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Mondiale
Domaine d'assistance	Depuis le début des années 70, les laboratoires de l'environnement de l'AIEA apportent leur appui aux réseaux de laboratoires nationaux et régionaux par la fourniture de services de contrôle de la qualité pour l'analyse des radionucléides, des microconstituants et composés organiques présents dans les échantillons marins. Leurs activités comprennent, notamment, la formation aux techniques d'analyse et à la qualité des mesures, les études mondiales entre laboratoires, les tests de compétences au niveau régional, la production et la fourniture de matières de référence certifiées et la métrologie en chimie. L'une des principales activités de ces laboratoires est la production de matières de référence d'origine marine, contenues dans des matrices ou certifiées ^a .

Programme de coopération technique de l'AIEA

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Mondiale
Domaine d'assistance	Les laboratoires de l'environnement de l'AIEA appuient le renforcement des capacités des États membres par le biais de projets nationaux, régionaux et interrégionaux de coopération technique ainsi que des programmes de formation dispensés dans le cadre du programme de coopération technique de

^a L'AIEA fournit des matières de référence aux laboratoires du monde entier pour les aider à améliorer la qualité des résultats qu'ils obtiennent par les techniques d'analyse nucléaire. La liste de ces matières de référence est disponible sur le site <http://nucleus.iaea.org/rpst/ReferenceProducts/About/index.htm>.

l'Agence. Entre 2009 et 2011, les laboratoires de l'environnement ont accueilli ou organisé des stages régionaux à l'intention de plus de 450 participants.

Ces stages prennent la forme de travaux pratiques sur le terrain et en laboratoire, et d'apprentissage en ligne. Des modules de formation aux techniques d'échantillonnage, d'analyses de base, d'analyses avancées ainsi qu'à la qualité des mesures, aux applications expérimentales de traçage pour les écosystèmes, aux études environnementales et à l'évaluation de la pollution et des risques sont organisés pour des groupes de 15 à 40 participants.

Pour de plus amples informations sur le programme de coopération technique de l'AIEA, consulter le site <http://tc.iaea.org/tcweb/tcprogramme/default.asp>.

Programmes de recherche coordonnée de l'AIEA

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Mondiale
Domaine d'assistance	Les programmes de recherche sont élaborés par l'AIEA autour d'un sujet de recherche précis sur lequel un certain nombre d'institutions sont invitées à travailler, ceci afin de réunir des chercheurs des pays en développement et des pays industrialisés afin qu'ils réfléchissent sur des questions d'intérêt commun.

Pour de plus amples renseignements, consulter le site www-crp.iaea.org/.

Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique^b

Fonds pour les données de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	Le fonds sert à financer la formation à la collecte des données ainsi que la participation aux réunions pour la préparation des données et l'évaluation des stocks organisées par le Comité permanent de la recherche et des statistiques à l'intention des scientifiques venant des États parties qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour s'acquitter de leurs obligations en matière de collecte des données, d'assurance qualité et d'établissement de rapports. Le fonds est ouvert aux contributions volontaires des Parties contractantes.

^b Bien que les fonds de la Commission ne soient pas spécifiquement réservés au renforcement des capacités d'évaluation de l'état de l'environnement marin, ils permettent notamment aux scientifiques de participer aux réunions, aux formations et aux ateliers afin d'améliorer leur capacité à évaluer les stocks d'espèces relevant du mandat de la Commission.

Fonds de participation aux réunions de la Commission pour la conservation des thonidés de l'Atlantique

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	Ce fonds spécial a été créé en 2011 pour aider les représentants des États en développement parties à la Commission à participer ou à contribuer aux activités de la Commission et de ses organes subsidiaires.

Conseil international pour l'exploration de la mer

Programme de formation du Conseil international pour l'exploration de la mer

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Mondiale
Domaine d'assistance	Le Conseil a mis au point un programme de formation pour répondre au besoin de renforcement des capacités de la prochaine génération de scientifiques s'intéressant aux activités humaines qui ont une incidence sur les écosystèmes marins. Les trois premières années, 14 stages ont été proposés dans des domaines de spécialisation très différents, dont l'évaluation des stocks (introduction et niveau avancé), la modélisation des écosystèmes, la mise au point de modèles, l'évaluation des stratégies de gestion, l'inférence de Bayes, les conseils aux pêcheries, la réalisation et l'évaluation de relevés au chalut de fond, et l'évaluation intégrée des écosystèmes. Près de 400 étudiants de plus de 30 pays ont participé à ces stages de formation. Pour de plus amples renseignements sur les stages proposés en 2012 et d'autres aspects du programme, consulter le site www.ices.dk/iceswork/training/training.asp .

Organisation hydrographique internationale

Programme de travail sur le renforcement des capacités

États en développement bénéficiaires	Tous
Formes d'assistance	Mondiale ou régionale
Domaine d'assistance	Le renforcement des capacités à l'Organisation hydrographique internationale est organisé par région en s'appuyant sur 15 commissions hydrographiques régionales et sur la Commission hydrographique de l'Antarctique. Le programme comprend des séminaires, des ateliers, des visites techniques et d'autres activités de développement. Ne sont retenues au titre du programme que les propositions soumises par le biais des commissions hydrographiques régionales.

Pour de plus amples informations sur les types de formation proposés par l'Organisation hydrographique internationale, consulter le site www.iho.int/srv1/.

Publication spéciale de l'Organisation hydrographique internationale :

Cours de formation en hydrographie et en cartographie marine, C-47 (2010)

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Publication
Domaine d'assistance	Il s'agit d'une compilation de toutes les possibilités de formation offertes par diverses institutions dans les deux disciplines. La publication peut être téléchargée gratuitement sur le site de l'Organisation à www.iho.int/iho_pubs/CB/C47E-SEPT09-UPDATED-APRIL11.pdf .

Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Programme de la COI sur la gestion intégrée des zones côtières et des océans

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	Stage de formation à l'intention des responsables de la gestion des zones côtières et des océans sur la définition d'ensembles d'indicateurs (environnementaux, socioéconomiques, de gouvernance) pour l'évaluation des zones marines et la planification des zones côtières et des océans. Un stage régional est organisé régulièrement (une fois par an). Les participants reçoivent une aide pour le voyage et le logement. Contact : j.barbiere@unesco.org .

Échange international des données et de l'information océanographiques – Projet OceanTeacher

États en développement bénéficiaires	Tous
Formes d'assistance	Mondiale ou régionale Le projet OceanTeacher propose une panoplie de stages disponibles gratuitement sur le site www.oceanteacher.org , et comprend une bibliothèque numérique. Les sessions des stages sont enregistrées et les vidéos sont disponibles sur Vimeo (http://vimeo.com/iode). Tous les stages sont dispensés en anglais, sauf les stages régionaux qui peuvent se dérouler dans une langue locale (généralement en français ou en espagnol). Les demandes de parrainage (total ou partiel) sont accordées en fonction du niveau de développement du pays d'origine du demandeur et de la possibilité d'obtenir le coparrainage de son organisation d'attache. Pour un parrainage total, il faut une lettre d'approbation de l'organisation d'attache.

Contacts : p.pissierssens@unesco.org et cdelgado.otiode@gmail.com.

Réseaux d'échange de données et d'informations océanographiques

États en développement bénéficiaires	Tous
Formes d'assistance	Mondiale ou régionale
Domaine d'assistance	Des réseaux d'échange de données et d'informations océanographiques ont été mis en place pour l'Afrique (www.odinafrica.org), les Caraïbes et l'Amérique latine (www.odincarsa.org), la région du Pacifique occidental (www.odinwestpac.org), l'Europe orientale (http://odinecet.iode.org/), les petits États insulaires du Pacifique (www.pimrisportal.org), et la région de la mer Noire (www.odinblacksea.org). Les projets sont exécutés par les pays participants eux-mêmes. Certains portent à la fois sur la gestion des données océanographiques et la gestion de l'information (bibliothèque), tandis que d'autres s'intéressent uniquement à la gestion de la bibliothèque. L'admissibilité est limitée aux États membres participants.
	Contact : p.pissierssens@unesco.org.

Formation qualifiante à l'identification des microalgues marines nuisibles (Université de Copenhague)

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Mondiale
Domaine d'assistance	Suivi et évaluation du phytoplancton marin et des efflorescences algales nuisibles. La formation de 4 semaines comprend un apprentissage en ligne (OceanTeacher) et un examen pour les spécialistes et les techniciens.
	Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.ioc-unesco.org/hab/ .

Atlas marin des Caraïbes

États en développement bénéficiaires	Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Guyana, îles Turques et Caïques, Jamaïque, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	Le projet a pour but de recenser, rassembler et organiser les ensembles de données géospatiales disponibles afin de constituer un atlas de thèmes environnementaux pour les Caraïbes, à l'appui du développement durable et de la gestion intégrée des zones marines et côtières dans la région.
	Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.caribbeanmarineatlas.net/ .

Contacts : p.pissierssens@unesco.org et rroach@coast.gov.bb.

Projet intitulé « People for ecosystem-based governance in assessing sustainable development of ocean and coast »

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Projet régional financé par l'Union européenne
Domaine d'assistance	La COI est l'un des 24 partenaires participant au projet qui vise, notamment, à affiner et perfectionner des outils efficaces et pratiques pour l'évaluation de la durabilité dans les zones côtières (indicateurs, méthodes comptables, modèles et scénarios), qui seront testés et validés dans plusieurs sites pilotes situés dans la mer Méditerranée et la mer Noire. Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.pegasoproject.eu/ . Coordonnateur du projet : Université autonome de Barcelone. Contact : francoise.breton@uab.cat .

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Vers un développement plus vert : améliorer les capacités pour la gestion et la gouvernance de l'environnement, publication de l'OCDE, 2012

États en développement bénéficiaires	Tous
Forme d'assistance	Publication
Domaine d'assistance	Cette publication donne un aperçu des mesures à prendre pour renforcer les capacités afin de « verdir » la planification du développement, les processus budgétaires et les principales stratégies du secteur économique. Elle recense les principaux acteurs qui doivent prendre part à la prise de décisions, décrit les éventuels besoins en matière de capacités et propose des solutions. Les orientations qu'elle propose visent à soutenir l'action des pays en développement souhaitant s'engager dans la voie d'un développement plus vert, et à aider les organismes de coopération pour le développement et de protection de l'environnement à appuyer ce processus. La publication peut être téléchargée gratuitement sur le site www.oecd-ilibrary.org/books .

C. Organisations régionales

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Projet régional relatif à l'analyse des effets des changements climatiques sur les côtes de l'Amérique latine et des Caraïbes

États en développement bénéficiaires	États de la région
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	<p>Ce projet a été élaboré conjointement avec l'Université de Cantabrie (Espagne) et le Gouvernement espagnol. Les résultats de l'étude sont consignés dans six documents, dont le premier est disponible en espagnol sur le site www.cepal.org/publicaciones/xml/2/45542/W.447.pdf. Les autres documents ainsi qu'un site web contenant une base de données seront disponibles en 2012.</p> <p>En 2011, un atelier régional a été organisé, auquel ont participé des représentants nationaux du Réseau ibéro-américain des bureaux des changements climatiques et des experts internationaux, qui ont examiné l'application de méthodologies d'évaluation et l'utilisation de bases de données pour recenser les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets sur les côtes de l'Amérique latine et des Caraïbes. Un autre atelier aura lieu en 2012 sur le même sujet. La réalisation d'une étude de cas dans l'un des pays de la région est à l'étude.</p>

Organisation des États américains

ReefFix : projet pilote de gestion intégrée des zones côtières pour la restauration des récifs coralliens et des mangroves, l'aménagement des bassins versants et le renforcement des capacités dans les Caraïbes

États en développement bénéficiaires	Petits États insulaires en développement de la région des Caraïbes
Forme d'assistance	Régionale
Domaine d'assistance	<p>ReefFix, financé par le Gouvernement chilien, a pour objectif de mieux faire connaître les ressources marines et côtières de la région, et d'en améliorer la gestion, par le biais d'activités pilotes de restauration et de renforcement des capacités. La méthode de ReefFix a déjà été appliquée à neuf sites d'études de cas aux Caraïbes. Ces études ont été suivies d'un atelier d'évaluation.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.oas.org/dsd/IABIN/Component1/ReefFix/ReefFix.htm.</p>